

BTS

ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT



UNE IDÉE ? DES MÉTIERS !

Construire un projet d'agencement sur mesure répondant à la demande d'un client et veiller à ce qu'il s'intègre dans un environnement imposé (volume, ambiance...) vous séduit ?

La mise en œuvre et les assemblages de différents matériaux vous attirent ?

Vous êtes techniquement curieux ? Vous souhaitez aller au bout de vos idées en participant à la conception des plans, à la préparation de la fabrication et au suivi du chantier ?

Le BTS ERA vous prépare à :

- Intégrer le bureau d'étude d'une entreprise d'agencement d'espaces commerciaux, de locaux professionnels ou tertiaires, d'habitat individuel ou collectif
- Participer à l'élaboration technique des projets en collaboration avec un architecte ou un designer,
- Contribuer à la conception technique de mobilier et d'agencement sur mesure au sein d'une agence de design ou d'un fabricant de mobilier.

UNE FORMATION

Vous aborderez, sous forme de projets de complexité croissante : la technologie des matériaux et des ouvrages d'agencement et du second œuvre, les caractéristiques et performances du bâti neuf ou existant, l'étude mécanique des structures et ouvrages d'agencement, la préparation et l'organisation de la réalisation (plans de fabrication et de pose), les outils informatiques de conception technique (CAO/DAO - 2D et 3D), la présentation des projets (perspectives, maquettes réelles et numériques), l'étude des coûts, l'organisation, la planification et le suivi des travaux, les réglementations et les normes...

L'aspect scientifique de la formation laisse une place importante aux mathématiques, aux sciences et à l'étude des structures : les propriétés physiques, mécaniques et chimiques des matériaux influencent leur mise en œuvre.

6 semaines de stage en fin de première année de formation placent l'étudiant en situation professionnelle pour appliquer les concepts acquis en cours et découvrir de nouvelles méthodes de travail.

ET APRÈS ?

L'insertion professionnelle est possible avec un BTS ERA.

Néanmoins la poursuite d'études est envisageable avec un bon dossier et une motivation certaine :

- Licence professionnelle bâtiment et construction spécialité chargé d'affaire en agencement (bac + 3)
- Diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) option Design d'espace ou option Design graphique (bac + 4)
- Ecoles d'architecture
 - Diplôme d'études en architecture (bac + 3)
 - Diplôme d'État d'architecte (bac + 5) plus une année pour l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre.

MATIÈRES ET HORAIRES

Aux 10 heures d'enseignement général (Français, Langue Vivante, Mathématiques / Sciences, ...), s'ajoutent 20 heures de disciplines technologiques (Etude de projet, Préparation et suivi de la mise en œuvre de la réalisation, Culture design et architecture).

NOUS CONTACTER



21 rue du Cloître Saint Etienne
10000 Troyes

Tel: 03 25 72 15 30

Fax: 03 25 72 15 31

contact@lasalle-troyes.fr

www.lasalle-troyes.fr

